



Le Pêcheur de Marne la Vallée

lepecheurdemarnelavallee.fr

Le Président
Xavier ROUSSEAU
La Secrétaire
Dominique MAILLERET
15 rue des Primevères
77390 VERNEUIL L'ETANG
Tél. 06.87.60.64.96
lepecheurdemarnelavallee@gmail.com

Verneuil l'étang

PROCES VERBAL

le 23/02/18

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 FEVRIER 2018

Étaient présents :

M.ROUSSEAU Xavier
M.RAMAND Daniel
M.LE POULAIN Jean-Marie
M.ROUSSEAU Alexandre
M.DEMILLY Stéphane
M.AUGER Christophe
M.MAILLERET Dominique
M.LEGUYADER Fabrice
M. REDOLFI Damien
Mme DEPREZ Laetitia
M.FAVRE Pierre Jean
M. THEISSE Jacques (Membre associé)

Président d'honneur :

M.LEJEUNE Christian

Étaient excusés :

M.TROCHON Yannick
M.DELESTRE Mathieu (Membre associé)
M. MASSIT Marc (Membre associé)
M.GENESTOUX Frédéric (garde pêche)
M.VOIGNIER Pierre
M. CARRON Arnaud
M. TAVARES Marcio (Membre associé)
M. ROUSSELET David (Membre associé)
M.BELTRAMI Bastien

Le Président remercie l'assemblée pour leur participation, remercie la Mairie de Torcy pour le prêt de la salle.

M.ROUSSEAU remercie les démissionnaire pour leur travaille au sein de l'association et présente à l'assemblée les nouveaux arrivants.

M.ROUSSEAU remercie l'ancien président Yannick TROCHON d'avoir confié les rennes de l'A.A.P.P.M.A de Marne la Vallée. Lors de son départ en Isère.

M.ROUSSEAU remercie également tous les membres du Conseil d'Administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2017. il remercie aussi tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Je remercie nos dépositaires de carte pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUA PECHE, DECATHLON (Pontault Combault et Croissy Beaubourg), Pacific Pêche à Livry Gargan pour la vente de notre carte des étangs.

Présentation

M.ROUSSEAU présente le nouveau bureau de l'AAPPMA qui l'épaulera.

Démission :

Mme LANTENOIS Valérie

Membres du bureau :

Président : M.ROUSSEAU Xavier

Vice-président : M.LE POULAIN Jean-Marie

Vice-président : M. LEGUYADER Fabrice

Trésorier : M.RAMAND Daniel

Trésorier adjoint : ROUSSEAU Alexandre

Secrétaire : M.MAILLERET Dominique

Membres du conseil d'administration :

M.AUGER Christophe

M.DEMILLY Stéphane

M. REDOLFI Damien

M. TROCHON Yannick

M. VOIGNIER Pierre

Mme DEPRES Laetitia

M. CARRON Arnaud

M. BELTRAMI Bastien

Nouveaux membres :

M.MASSIT Marc

M.THEISSE Jacques

M.FAVRE Pierre Jean

Gardes pêche :

M.GENESTOUX Frédéric

La secrétaire passe à la lecture du compte rendu de l'Assemblée générale du 19 février 2017.

Par vote à main levée.

M.RAMAND présente le bilan financier effectué sur l'année 2017.

Par vote à main levée.

Il présente aussi le bilan prévisionnel 2018.

Le Président présente les deux futur Gardes Pêche qui seront en activité sur notre association.

Cartes de pêche :

- bilan des ventes de permis de pêche 2017.

1216 Membres actifs

COMPARAISON DES VENTES DE PERMIS DE 2 014 à 2 017

Cartes interfédérales	489	461	436	695
Cartes personnes majeures	531	481	396	414
Cartes découverte femmes	43	42	27	33
Cartes personnes mineures	65	66	62	88
Cartes découvertes	140	112	79	158
Cartes journalières	322	257	229	332

Vente Internet 979 (Achetés 550 – Invendus 253)

Les ventes de permis sur l'année ont subi une légère hausse.

carte des étangs	1002	1059	1276
------------------	------	------	------

Nous obtenons un bénéfice d'environ de 5000€ par rapport à l'an passé

Prix des permis pour cette année :

Permis Interfédéral	96 euros
Permis Fédéral Seine et Marne	74 euros
Permis "Femme" 1 ligne	32 euros
Permis Mineur de 12 à 18 ans	20 euros
Permis Découverte - de 12 ans	6 euros
Permis Journalier	12 euros
Permis des étangs	12 euros

Le Président annonce qu'il y a eu une petite hausse sur les permis de pêche en 2018.

Disponible sur Internet.

Il explique aussi au pêcheur que pour l'année 2019, il faudra prendre leur permis sur internet.

Il précise que les dépositaires Décathlon Croissy Beaubourg et Pontault Combault se sont mis à la ventes de nos permis par internet depuis Janvier 2017. Et cela fonctionne très bien.

DATE PREVISIONNELLE 2018 :

dates	concours	étangs	localité
03.03.18	Pêche truite	écluse	Torcy/Noisiel

21.04.18	Pêche gros truites	Écluse	Torcy/Noisiel
01.05.18	Pêche aux carnassiers	Val Maubuée	Torcy
12.05.18	Challenge P. Darchambeau	BEP 8	Serris
10.06.18	Pêche à l'anglaise	Iles mystérieuse	Bussy st Georges
17.06.18	Challenge carpe	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel
27.05.18	Challenge perche	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel
29.07.18	Marathon pêche	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel
26.08.18	Marathon pêche	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel
22.09.18	Pêche à la mouche	BEP n° 22	Chessy
22.09.18	Pêche truite	Ecluse	Torcy/Noisiel
23.09.18	Challenge carpe	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel
07.10.18	Open Street– Pêche aux leurres	Val Maubuée	Torcy/Lognes/Noisiel

CALENDRIER DES ACTIVITES 2018 DE LA SECTION MOUCHE SORTIE RIVIERES ET RESERVOIRS.

Mars 2018

Samedi 17 mars : Journée d'initiation à la pêche à la mouche à l'étang du BEP 22 à Chessy.

Avril 2018

Vendredi 13 avril : Pêche à la mouche dans le réservoir du château de la Motte-Tilly entre Provins et Nogent.

Carte à la journée (35€).

Départ 7h de Lesches.

Mai 2018

Vendredi 4 mai : Pêche à la mouche au domaine de la Salamandre (LE LAGON BLEU) à Latilly dans l'Aisne.

Carte demi-journée (35€).

Départ 12h de Lesches.

Vendredi 25 mai : Pêche à la mouche dans le Rognon en Haute Marne.

Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire.

Départ 5h de Lesches.

Mardi 29 et mercredi 30 mai : Pêche à la mouche dans la Seine en Côte d'Or.

Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire (chambre 22€)

Départ 5h30 de Lesches.

Juin 2018

Du samedi 9 au samedi 16 juin : Pêche à la mouche dans le Puy de Dôme (Lac des Hermines, les Couzes, La Dordogne...)

Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire.

Location (environ 50€). Réservation au mois d'avril.

Septembre 2018

Samedi 22 septembre : Concours de Pêche à la mouche au BEP 22 à Chessy près du SAN.

Concours de 13h30 à 17h.

Octobre 2018

Jeudi 18 et Vendredi 19 Octobre : Pêche à la mouche dans le réservoir du Neptune dans le Morvan.

Waders et float tube autorisés.

Carte à la journée 25€ (Hébergement chalets du camping de Saulieu, 20€)

Départ de Lesches 5h30.

NOTA : Pour toutes ces activités il est nécessaire de s'inscrire quelques jours à l'avance auprès de Jean- Marie LE POULAIN (tél. 06 09 26 95 41)

Ateliers montage de mouches : Tout le 1er vendredis du mois (hors vacances scolaires) à 20 h 30 Chalet du Pêcheur à Torcy

Leurre :

- L'open street à été une grande réussite pour l'année 2017 et sera reconduit en 2018.
- Un challenge perche « perchemaster » à été une grande réussite pour l'année 2017 et sera reconduit en 2018.
- Une ou deux sorties Float tube sera reconduit pour l'année 2018.

Carpe :

M.ROUSSEAU Xavier présente le programme 2018.

Challenge

Le 17 juin, 23 septembre, 14 octobre 2018

Compétition

TEAM SENSAS MARNE LA VALLEE

Le président, Didier DESHAYES de présenté sa section, ses résultats et son programme.
Le président les félicite pour leurs différentes qualifications aux épreuves départementales et nationales.

Empoisonnement de novembre 2017

	brochet	Carp 5/10 kg	gardon	tanche	sandre	Carassin	black	Carp 0,8 / 2,5 kg	carp 2,5 /5 kg
L'arche	12								
L'Ecluse	10								34
Beauregard	16				16		21		
Pêcheurs	14	50	52	22		25		25	
Maubuée	52		98		47		28		52
mandinet	27			29	30				
Segrais Nord	24		58		30				32
Mare d'Auvergne			50	32		55			
le LOCHY			42	22		29			30
BEP 8	21	38		22	20	48			24
BEP 18			22						23
les Grives									30
ile mystérieuse		102						52	52

INITIATION :

Le président présente qu'il aura lieu des initiations école et centre loisirs avec la participation de la fédération Départementale de Pêche.

Des initiations sont prévues également pour chaque sections (carpe, mouche, leurre et coup).
Nous convions les personnes intéressées à suivre les dates sur le forum de l'association.

RAPPEL : pour les initiations, il n'y a pas besoin de permis.

FORUM, SITE ET COMPTE FACEBOOK :

.M. ROUSSEAU réitère son invitation à visiter régulièrement notre Forum, qui est amené à rassembler de plus en plus toutes les informations utiles. Il nous invite également à se servir de notre site et éventuellement de notre compte facebook comme moyen de communication. Seront partagés sur ces sites les dates de concours à venir (prévisionnelles ou fixées) et toutes les informations à savoir.

Voici quelques modifications du règlement intérieur :

Ensemble des étangs.

Les carpes et les black-bass doivent être remis à l'eau obligatoirement.

Il est conseillé d'écraser les arpillons pour protéger les poissons.

Etang de l'Ecluse à Noisiel.

Cet étang est aleviné régulièrement en truites. Pendant les 10 jours suivant un alevinage, une seule canne est autorisée. Les dates des alevinages seront indiquées sur notre site « lepecheurdemarnelavallee.fr ».

La pêche avec des asticots est autorisée mais pas l'amorçage. Le nombre de prise est limité à 4 truites par jour et par personne.

La pêche est interdite la veille des concours à truites. (Voir dates sur le site).

Etang du Beauregard à Noisiel.

Cet étang est entièrement en « no kill » (*remise à l'eau obligatoire de tous les poissons*).

Les hameçons doivent être sans arpillon et les bourriches interdites.

La pêche au vif est interdite sur cet étang.

L'étang est réservé pour la pêche au leurre.

Etang de l'Ile Mystérieuse à Bussy Saint Georges.

Cet étang est un Carpodrome et les types de pêches autorisées sont la pêche au coup et à l'anglaise (minimum 8 anneaux) et la pêche à la plombée est interdite. Une seule canne est autorisée. Les carpes et les carassins doivent être -obligatoirement remis à l'eau. L'épuisette et le tapis de réception sont obligatoires. L'amorçage aux farines et bourriche sont interdits. Les hameçons doivent être sans arpillon.

Informations

Je tiens à vous communiquer que nous sommes en relation avec la police municipale des communes de nos secteurs de pêche.

Afin d'avoir une sécurité sur nos étangs, la police municipale a fait des formations à la fédération et prêt à intervenir sur nos étangs pour la surveillance et lors de nos contrôles.

Il ne faut pas hésiter à nous appeler ou à appeler la police municipale pour toutes choses suspectes.

On est sur la mesure de signée une convention avec l'office de tourisme de Marne et Condoire.

On est également sur la mesure de signée une convention avec lad pour des dons à notre association.

Activités principales 2017 :

- 10 concours
- 5 Challenges
- 6 sorties mouche.
- initiation à la pêche pour les enfants
- animation truite décathlon
- 30 ans du val d'europe
- animation pêche à Bussy
- forum associatif Bussy
- fête du sport val d'Europe
- suivi écologique des plans d'eau
- Journée des délégués à la fédération 77
- Représentation de votre aappma aux vœux des différentes collectivités
- AG Fédérales
- Notre assemblée générale
- Une Pêche de sauvegarde
- 10 Nettoyages et deux faucardages des bassins Appolonia a Bailly Rommainvilliers
- suivi relationnel permanent sur le forum et compte face book, mises à jour du site internet.

REMERCIEMENTS :

Le président, M.ROUSSEAU Xavier, remercie vivement les personnes présentes pour leur implication. Il remercie également tous les membres du nouveau bureau pour leur soutien et leur engagement ainsi que tous les responsables des différentes sections.

Enfin il présente tous ses remerciements aux pêcheurs qui aident le bureau de l'aappma lors des différentes manifestations.

Après le tirage de la tombola, le président invite l'assemblée à partager un apéritif.